

Mesdames et Messieurs, chers concitoyens,

Bonsoir à tous.

Nous allons observer une minute de silence à la mémoire de tous ces jeunes qui ont péri dans l'incendie tragique de Cran Montana et aussi d'avoir une pensée pour les blessés rescapés de cet enfer.

Je vais saluer la présence de M Gérard Bastian vice-président de Thonon-agglomération qui représente Christophe Arminjon notre président.

Saluer ma collègue et amie Chrystelle Beurrier, vice-présidente et conseillère départementale du canton de Sciez, représentant le président du département M Saddier.

M Michel Elena, conseiller délégué à Thonon-les-Bains.

Saluer M Gérald Robert, responsable de l'exploitation de la STEP de Douvaine.

Mme Mas, directrice de l'école du SIVU Messery Nernier.

Excuser la sénatrice Sylviane Noel, le sénateur Cyril Pelevat, le président du département Martial Saddier, le Président de la région AURA Fabrice Pannekoucke.

M Christophe Songeon 1^{er} vice-président de Thonon-agglomération.

Excusez Mme Alexandra Piot, directrice du service eaux et assainissement de Thonon-agglomération.

RAPPELEZ-VOUS

Le conseil municipal a été élu le 15 mars 2020 et que dans le contexte de la covid, le soir même à 0h le couvre-feu était instauré. Il faudra attendre mai 2020 pour voir l'installation du nouveau conseil dans des conditions très particulières. L'année 2020 et 2021 seront émaillées de sérieuses difficultés sanitaires qui ne nous ont pas facilité la tâche. Entre mars et mai 2020, j'ai demandé au personnel de mairie de rester confiné chez soi jusqu'à un retour sanitaire propice. Pendant ce temps, trois personnes ont porté l'action municipal : M Aurélien PICAUD qui sur le terrain a fait le relais pour aider le maximum de personne dans le besoin avec un risque important, Mme Marie Céline PRAS pour le relais courrier, téléphone et administration générale et moi-même pour le contact journalier avec toutes les personnes âgées et ceux en situations compliquées. Les services techniques ont continué leur activité en horaire décalé entre eux, chacun à sa tâche sans contact avec les autres. Le retour à la normale s'est fait au fil du temps et selon la levée des obligations. Il faut vous en souvenir... l'action du conseil et de l'exécutif a repris ensuite un fonctionnement normal après une bonne année compliquée.

Au passage je veux remercier la famille AL-THANI pour sa générosité pour le don des masques et du gel au moment de la pandémie.

Mais aussi un grand merci à la Monsieur Ali Alghanim et à sa famille pour le mécénat pour le parcours PMR et les jeux de l'espace Alain Parquet ainsi que pour la couverture de deux courts de tennis.

Merci aussi à la famille de M Zaki Yamani pour le mécénat de la crèche.

Voici les actions de la dernière année.

1. L'acquisition foncière du terrain Boccard à côté de l'école pour étendre le poumon vert de l'école.
2. L'acquisition foncière du terrain de Mme Duborgel Elisabeth au droit de la chaufferie centrale de la Mairie.
3. Acquisition foncière du terrain des héritiers Dufour au chemin de Vétrau le long du nant des Dumonts dans un but de protection du ruisseau.
4. Projet d'acquisition foncière des parcelles de l'ancien parking du « Tourne broche » pour la renaturation du site avec Thononagglo dans les années à venir.
5. Diverses régularisations le long des voiries publiques dans le cadre de cession programmées.
6. Acquisition foncière au bois de l'île des consorts Duborgel, Duret sur une parcelle boisée de 3000m² environ.

Dans ces acquisitions en générale, il faut voir deux politiques :

- a. En ce qui concerne les bois, c'est essentiellement dans le but de faire de la préservation des espaces boisés et de conforter la politique environnementale.
- b. De profiter des occasions qui se présentent : ventes ou bornages des propriétés jouxtant le domaine public ou privé sur le territoire de la commune.
7. Acquisition d'un camion multi-bennes. Le camion Isuzu arrivant en bout de course, il devenait nécessaire de se doter d'un nouveau véhicule plus polyvalent pour les ST.
8. Acquisition d'un Vélo-bus. Je ne reviendrais sur le sujet.
9. Suppression des poubelles à la plage au profit du tri sélectif. Là aussi il aura fallu du courage et de la détermination, là aussi il faut assumer ses déchets et emballages. Le retrait des corbeilles a simplifié le travail des agents.
10. La salle des fêtes des Semiss : livraison **FEVRIER 2026**, structure bas carbone, dévolue au bien-être de tous dans un écrin de verdure. Il restera aux prochains conseillers, la réfection de son accès : le chemin d'Aprauly, la sécurisation du parc afin d'éviter des intrusions d'indésirables et enfin le règlement de cette salle. Naturellement, il faudra modérer les tarifs pour la location aux Messerolins.
11. La sécurisation piétonne au 1, chemin de Sergyieu.
12. Élaboration du PLUiHM (plan local d'urbanisme intercommunal habitat mobilité) à 25 avec Thononagglo. L'aménagement du territoire, vaste sujet en copartage puisque l'agglo est en charge de cette politique et le maire signe les autorisations

d'urbanisme. Il y a des moments de tension et d'incompréhension entre les deux, c'est normal, qui est le mieux placé pour l'aménagement de sa commune que les élus de cette commune.

13. Création d'un RLPI (règlement local de publicité) avec Thononagglo. C'était attendu car notre paysage ne mérite pas l'excès de pub qui se traduit par une pollution visuelle forte.
14. Traitement de chaussée de la voirie du chemin « des champs d'Amot » en Février 2026. Attendu depuis une éternité par les riverains.
15. Traitement de chaussée de la rue « Du Borgé » en Février 2026. La rue oublier depuis toujours. Enfin.
16. Ouverture d'une ligne budgétaire sur le budget général pour la réalisation de la salle de théâtre dans la copropriété avec le conseil paroissial et l'évêché. C'est un beau projet, c'est aussi une partie du patrimoine animation et culturel de notre village qui doit perdurer. Certain ici ce soir peuvent témoigner des soirées théâtres, arbres de noël des écoles, séance cinéma, repas et autres.
17. Réfection du chemin « des Brolliets ». Financement assuré par le promoteur à la hauteur de 70% en plus de cession gratuite des consorts Duborgel le long de ce chemin.
18. Etude du schéma de dessertes forestière et création de l'ASL Presqu'île en partenariat avec les communes de : Sciez, Douvaine Massongy, Chens, Yvoire, Nernier, Excenevex et nous. Dans l'attente de l'avis de la DDT, il faudra maintenant traduire cette étude par le concret, les travaux avec les autres mairies et le rôle de l'agglomération.
19. Facilitateur du projet de réalisation d'un musée vivant consacré au lac Léman à l'ancienne colonie ALSTOM. Il faut de la patience pour réussir un projet, des fois plus qu'il n'en faut. Un rêve qui je l'espère deviendra réalité.
20. Facilitateur du projet privé d'un EPHAD et d'une maison médical pluridisciplinaire accord du PC. Contre l'avis de la commission de coopération de l'agglomération qui reclasse le terrain en zone agricole dans le futur PLUiHM, vous dites ? qu'il y a un socle commun entre commune et agglo, une plaisanterie.
21. Création de places de stationnement 2 roues au centre village.
22. Plantation de haies en cours avec l'aide du département et de l'Agglo. Sans aller vers le bocage si on veut encore voir de la biodiversité chez nous c'est le moment.
23. La création du SIVU de l'école « les p'tits crayons » avec Nernier. **C'ETAIT EN 2024 !**
Le SIVU fonctionne normalement depuis la rentrée de septembre 2025/2026 et soutenir ensemble ce renouveau entre nos deux communes, au passage je veux aussi saluer le travail de l'équipe pédagogique et de Mme Mas, directrice de l'école, les féliciter pour ce qu'ils apportent à nos enfants et renouveler notre soutien le plus actif. Un grand merci aux ATSEM's et à l'ensemble du personnel périscolaire de notre SIVU. A Farandole car la cohésion entre tous est importante pour le bien-être scolaire.
24. **RENOUVELEMENT DU CONTRAT AVEC UN** Prestataire local pour **LA FOURNITURE** des repas **AU RESTAURANT SCOLAIRE** avec une vocation sociale. SIVU.

25. Le projet de désimperméabilisations de la cour d'école et l'aménagement (préau en toiture solaire) projets suspendus qui devront être repris par les nouvelles équipes.
26. Création d'un self-service pour les enfants du primaire au SIVU pour le 21 janvier 2026.
27. Convention SAFER développement du maraichage.
28. Implantation d'une nouvelle borne de recharge de voiture électrique (**EN 2026**).
29. Modernisation de l'éclairage public et de l'extinction nocturne saisonnier avec un différentiel d'une heure. Plan pluriannuel.
30. Installations des jardins collaboratifs.
31. ***Le plan climat-air-énergie territorial (PCAET)*** est le document de planification phare pour la stratégie territoriale en matière de climat, d'air et d'énergie élaboré par Thonon Agglomération et le pôle métropolitain du Genevois Français.
- a. Isolation thermique de l'école des p'tits crayons.
 - b. Salle des fêtes des Semiss. Construction d'un bâtiment bas carbone.
 - c. Le festival du film vert et participation au printemps des coquelicots.
 - d. Le projet d'auto partage avec Cytiz.
 - e. Le projet de la pose de panneaux solaires.
 - f. Le vélo-bus.
 - g. Le choix du prestataire de la cantine, plus proche géographiquement, avec des produits bruts transformés localement.
 - h. En partenariat avec l'Agglo pour le PAT (plan alimentaire territorial) achat de terrain agricole pour faire du maraichage.
 - i. Le verger conservatoire réalisé au parc des Semiss.
 - j. Modernisation de l'éclairage public avec l'installation de LED. Le PCAET est un document majeur pour l'avenir du territoire pour participer à l'effort majeur de la réduction des consommations et des efforts en matière d'énergie.
32. Participation à la 5^{ème} édition de « la nuit est belle » Grand Genève, agglomération Franc-Valdo-Genevoise. Constat de la dégradation et de la pollution visuelle de nos usages pour la préservation de la biodiversité du territoire.
33. Projet de rachat de la propriété de la pointe pour développement du maraichage, + ouverture d'un centre écologique et historique (site palafittes) coparticipation, département, Thonon agglo, conservatoire du littoral. Projet malheureusement abandonné car le principal contributeur : le Département, n'a pas souhaité user de son droit de préemption.
34. Lutte contre les chenilles processionnaires du pin

Hiver 2024 => destructions de 43 nids // 1 seul en 2025

Eté 2024 => capture de papillons mâles (phéromones) 221 individus // 162 individus en 2025

Baisse significative de la population de chenilles dans les pins appartenant à la Commune et gérés par les Services Techniques. Malheureusement, nous constatons une hausse de constructions de nids dans les arbres visibles plantés sur les parcelles privées des administrés. Il faut continuer la communication dans le bulletin municipal et peut-

être sanctionner l'inaction car ses chenilles peuvent être mortelles pour les animaux domestiques tel que les chiens voire même les humains.

35. Lutte contre le frelon asiatique : Nous sommes au début de la lutte : premier nid détruit en octobre 2025 sur le Domaine Public.
Cependant, de nombreux nids ont été déclaré chez les particuliers via le site frelonsasiatique.fr
36. Lutte contre le moustique tigre : Aucun foyer constatés pour le moment, mais il nous faut communiquer les bons gestes dans le prochain bulletin et faire un affichage pour les lieux sensibles tel que le cimetière.
37. Fleurissement annuel : 60M2 de plantations dont 10M2 hors sol. 3830 plans sur trois saisons. Les services ont réalisé des choix et un mode de plantation pour maintenir l'embellissement et obtenir des bons résultats, un grand merci à Thomas Sevestre pour son travail et sa passion.
38. Marquage itinéraire bibliothèque par le conseil consultatif.
39. Elaboration du PCS (Plan Communal de Secours). Il faut avoir une forte connaissance du terrain pour la sécurité de tous. Conjointement réalisation du PCI de l'Agglomération. Merci à M Bernard Gay pour son travail
40. Rédaction et publication du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).
41. Refonte du site Web et créations d'un espace Politea puis d'une page Facebook.
42. Guide le petit Messerolin.
43. Bulletin municipal Le Messero'lien.
44. Déplacement et nouveau panneau d'information numérique.
45. Partenariat par convention avec Le Léman Bouquet Festival, convention sur trois ans 2024 à 2026 concert classique, baroque.
46. Participation du CCAS et des bénévoles au Téléthon.
47. Achat de gobelets réutilisables pour les manifestations et les associations.
48. La sécurisation des sablières de la toiture de la salle des fêtes au centre. En attendant que les futurs élus se prononce sur le devenir et l'usage de notre salle des fêtes, il fallait faire un minimum de sécurisation sur les éléments de toiture.
49. Réhabilitation au-dessus de la crèche d'un appartement colocatif pour les saisonniers pour l'AFM de Douvaine dans le cadre de notre partenariat et aussi pour les futurs surveillants de plage saisonniers et autres intervenants saisonniers pour la commune.
50. Rafraîchissement complet du logement de secours à l'école.

QUELQUES ELEMENTS A CARACTERE FINANCIER

Dette :

- Il y a les emprunts contractés par la commune auprès d'organismes bancaires pour financer des projets d'investissements. Le dernier emprunt est celui contracté pour

acheter le terrain CONSTANTIN à côté de l'école. Il y a aussi les avances du SYANE, lesquelles s'apparentent à des emprunts.

Depuis cette date, l'encourt de la dette est stable ; les remboursements annuels sont de 385 000 € en 2025 contre 398 000 € en 2015.

- Il y a aussi les emprunts supportés par le SIVU Messery/Nernier : les annuités sont de 100 000 €.
- Tous les investissements réalisés depuis 2015 (travaux route de FRIZE, micro-crèche, pumptrack, tennis couvert, parcours santé, nouvelle salle des Semiss, réfection de voiries (Brolliets, Borgé, Champ d'Amot...) ont été faits sans recourir à l'emprunt.

La fiscalité locale :

- Les taux de fiscalité (TFB et TFNB) pour les résidences principales n'ont pas augmenté depuis **PLUS DE 15 ANS**
- La taxe d'habitation n'est payée que par les propriétaires de résidence secondaires. Le conseil municipal l'a majoré en 2022/2023 de 60 %. La TH rapporte 578 000 €, dont 196 000 € grâce à la majoration.
- Les impôts locaux ont généré 2 227 000 € de recettes en 2024 (en 2015 : 1 513 000 €).

Les fonds genevois :

- 2015 : 650 000 €
- 2025 : 801 000 €

Les dépenses de fonctionnement :

- Elles sont passées en 10 ans de 2 130 000 € en 2015 à 2 384 000 € en 2024.
- Les dépenses de personnel sont passés de 666 000 € en 2015 à 898 000 € en 2024.

Bilan moral : ce mandat a été très dense et dur, un démarrage retardé par la pandémie, plus d'un an pour retrouver une activité sereine. Ensuite, nous avons eu une activité et une actualité riche jusqu'à aujourd'hui avec des rebondissements sur plusieurs dossiers, des résultats mitigés, pas toujours suivi de conclusion positive pour la commune et moi-même, souvent nous avons été mis en cause pour des intérêts purement personnels. Le rôle du maire est essentiel mais particulièrement difficile et délicat aujourd'hui, un véritable sacerdoce, il lui faut avoir une grosse dose de patience, de diplomatie, d'écoute, de courage, être prêt à défendre l'intérêt général avec la certitude de prendre des coups aux propres comme aux figurés. Savoir bien s'entourer et surtout assumer et gérer sans partage son rôle de chef du personnel, ne jamais laisser personne interférer sans quoi le travail et l'ambiance

se dégrade très vite. Naturellement le statut d'élu doit évoluer, il faut plus protéger le maire, reconnaître ses capacités, respecter la personne et le mandat qu'il porte au nom de tous, alléger ses responsabilités en prenant un maximum de décision collégiales, partager les décisions qui ne peuvent plus reposer sur les seules épaules des maires. **NE SURTOUT PAS OUBLIER QUE CE N'EST PAS UN PROFESSIONNEL !**

Au terme de mes mandats je peux dire que c'est avec une certaine humilité, l'esprit libéré que je laisse ma place. Certes il reste à faire, si j'ai fait avancer des idées et encourager les élus dans leurs actions, j'en suis particulièrement fier, pour autant, je constate aujourd'hui que l'être humain nous surprendra toujours. Je garderai comme principales satisfactions, la création du comité consultatif, le CMJ, les nombreuses acquisitions forestières. Le SIVU de l'école avec Nernier. Le dossier de la Plage qui ne fait que commencer. J'ajouterais le mandat de vice-président à Thonon Agglomération, j'ai beaucoup appris et aimé le travail sur l'eau, l'assainissement et la protection du milieu naturel. Je ne vous partagerai pas mes déceptions, j'ai trop souffert de certaines situations et nous ne sommes pas là pour baver et pleurer...

A ceux qui m'ont accordé leurs confiances et encouragements je veux les remercier de m'avoir fait crédit et j'adresse aux élus du conseil municipal sans distinction, mes félicitations pour le travail énorme accompli, toute ma gratitude pour mes adjoints en places Nathalie, Roseline et Claude ainsi que les conseillers délégués Annie et Cyril qui ont su tenir leurs engagements. Un profond respect et beaucoup de reconnaissance car notre tâche est difficile et ingrate. **SERVIR, PROTEGER, CHOISIR et DECIDER.**

Je tiens à remercier très chaleureusement Gerard Tedeschi, notre DGS en place jusqu'au renouvellement du mandat. Depuis son arrivé dans notre commune, il n'a cessé de mettre en avant toutes les personnes qui œuvrent dans les services pour l'intérêt de tous. A travers ces remerciements, je profite aussi pour saluer tous les services de notre commune. Chacune et chacun des agents sont dévoués à votre commune. Je sais que pour certain la tâche n'est pas toujours simple, l'accueil, l'école, la police rurale, la poste, l'urbanisme, bref ceux qui côtoient du public, Amélie, Magali qui remplace Christel, Aurélien, Grégoire, Danielle qui a pris sa retraite depuis quelques jours du service postal remplacé par Severine. Un grand merci pour les agents de l'espace littorelle, Présckillia et Emilie à la bibliothèque et à la ludothèque notre espace rayons de soleil, Léa notre décoratrice de noël, pour l'info, l'animation et le CCAS sans oublier Stéphane notre conseiller numérique qui apporte beaucoup de réconfort pour les gens en panade du numérique, cette foutue fracture numérique, comme disait Jacques Chirac, mais aussi pour nous, la commune, il nous dépatouille dans les méandres de notre parc informatique malgré un prestataire qui n'est pas toujours à la hauteur et aussi réactif.

Une mention spéciale pour nos agents techniques : il y a une belle équipe pour tenir propre notre ville et l'embellir (un bel effort sur le fleurissement avec un travail recherché pour le choix des plantations, les couleurs, les mises en jauges, la plantation d'arbres, maintenir nos bâtiments en état, nos voiries, qui assurent toutes les logistiques des manifestations publiques et associatives. Merci Sébastien, Thomas, Alexandre, David, Stéphane, Edouard.

Enfin les acteurs de l'ombre, ceux que vous ne voyez que rarement : pour l'instant c'est Sandrine au RH qui est à la manœuvre avec depuis peu Christel à la comptabilité, paies, factures, contrats, RH.

Je souhaite aussi saluer le travail et le dévouement du personnel du SIVU « les p'tits crayons » un groupe uni qui donne beaucoup pour les enfants, Merci à Evelyne Barizza qui est notre relais d'équipe, à Patricia, Sarah, Yveline, Yanaray, Karima, Farida, Nolween, Claire, Melyna, Giola, Asami, bienvenue à Magali qui remplace Christel. Mesdames, vous faites un métier admirable, les élus vous soutiendrons toujours en premier le Président du SIVU.

Bon courage à toutes et tous, merci pour tous ces moments de partage et d'échange.

Merci aux élus du SIVU mon collègue de Nernier Christian Breuza avec Laurent et Thierry, conseiller à Nernier. Merci à Roseline, Nathalie, Claude et Cyril mes collègues de Messery.

Je souhaite aussi saluer l'action du département, nos élus du canton Mme Beurrier et M Baud-Grasset, les remercier ainsi que notre Président M Saddier qui nous ont toujours soutenu par les subventions accordées sur les dossiers de notre commune.

Aussi remercier la région et son président, nos élus Serge Deslande et Sylviane Noël pour l'accompagnement sur la salle des Semiss.

Enfin la préfecture via la commission de la DETR pour l'aide financière de l'état à la salle des Semiss.

Remercier les associations pour l'animation.

Remercier la Gendarmerie et Les Sapeurs-Pompiers car c'est avec eux que l'on fait aussi le vivre ensemble et que l'on protège le bien commun et le bien de chacun.

Pour terminer, un peu d'agglomération, plusieurs dossiers et chantiers de grandes envergures :

La sécurisation en eau de Bons en Chablais, le réservoir de Marclay, celui sur le haut de Ballaison, celui de Chilly avec l'adduction depuis la station de traitement de Chevilly pour un vingtaine de millions d'Euros. Le doublement de la station de potabilisation de Chevilly pour sept millions d'Euros.

Une nouvelle station d'épuration à Douvaine à 90000 équivalents habitants, entre 40 et 60 millions d'Euros selon les options retenues.

Je dirais ENFIN, un nouveau gymnase et une piscine à Douvaine le tout pour une trentaine de Millions d'Euros.

Un nouveau PLUiHM.

Règlements Assainissement, eau pluviale urbaine, Défense incendie, nouvelle tarification de l'eau.

Un nouveau lycée à Douvaine ainsi qu'une gare routière.

Beaucoup de choses ont été accomplis, il restera à faire la cohésion et l'entre-aide sur notre territoire. La mutualisation : chantier incontournable pour faire l'unité et bien sûr concrétiser un pacte politique et financier entre l'agglo et ses communes.

MERCI à tous très sincèrement.

Je finirai par trois Citations :

Une de Winston Churchill :

« Je suis toujours prêt à apprendre, bien que je n'aime pas toujours qu'on me donne des leçons. »

Une de Antoine de Saint Exupéry :

« Toutes les grandes personnes ont d'abord été des enfants, mais peu d'entre elles s'en souviennent. »

Une de Serge Bel :

« Quand on devient adulte, il faut avoir de l'indulgence avec les autres et savoir se remettre en question et de temps en temps, regarder dans le rétroviseur pour ne pas oublier d'où on vient. »

Bonne et Heureuse année 2026 à toutes et tous. Bon courage aux futurs élus, une pensée aux familles touchées par des deuils ou maladies et aux personnes isolées.

Vive Messery.